



GOURNAY
SUR MARNE

Pôle services à la population
01.43.05.06.41

INFORMATION PARENTS

Gournay-sur-Marne le 25 janvier 2022.

Madame, Monsieur,

En raison d'un mouvement de grève nationale interprofessionnelle le jeudi 27 janvier 2022, et sur la base des informations dont la Ville dispose de manière informelle au sujet de cette journée, à cette heure, nous pouvons d'ores et déjà vous informer que le fonctionnement des accueils de loisirs sera fortement perturbé.

Ainsi, en raison des effectifs restreints d'animateurs, le fonctionnement des services périscolaires sera le suivant :

- **L'accueil du matin ne sera pas assuré pour les 2 écoles.**

ÉCOLE DU CHÂTEAU

- La restauration scolaire (11h20-13h10) et l'accueil du soir (16h20-19h00) fonctionneront dans les conditions habituelles.

ÉCOLE DES PAQUERETTES

- **La surveillance pendant le temps du midi ne pouvant être assurée à l'école élémentaire des Pâquerettes, le service de restauration scolaire est contraint de fermer ; aucun enfant ne pourra donc être accueilli au sein de l'école de 11h30 à 13h20 ;**
- **L'accueil du soir ne sera pas assuré pour les enfants de l'école élémentaire, de 16h30 à 19h ; en revanche les études surveillées et le soutien scolaire seront assurés dans les conditions normales par les enseignants.**

Je vous rappelle toutefois que les agents communaux potentiellement grévistes ont légalement jusqu'à leur prise de service pour se déclarer, ce qui pourrait entraîner d'autres perturbations.

Je vous invite d'ores et déjà à prendre les mesures nécessaires afin d'organiser la garde éventuelle de votre (vos) enfant(s) ce jour-là.

Conscient de la gêne occasionnée par l'incertitude des règles régissant le droit de grève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire adjoint à l'enfance et à la jeunesse,

François CULÉUX

Hôtel de Ville - 10 avenue du Maréchal-Foch - B.P. 11 - 93460 Gournay-sur-Marne
Téléphone : 01 43 05 06 41 - Télécopie : 01 43 05 02 13 - contact@gournay-sur-marne.fr

